L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Barème: 75 ros de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS!

MARDI MATIN, 13 AOUT,

FEUILLETON.

LES CORBEAUX

DU GÉVAUDAN.

PAR A. DE PONTMARTIN.

SECONDE PARTIE.

XVI.

Le lendemain, à midi, M. de Ribière, seul dans son cabinet, attendait Suzanne.

Il y avait en M. de Ribière l'homme et le magistrat. L'homme, plein de dévoûment et de bonté, eût regretté comme le plus grand des malheurs et même des crimes la condamnation d'un innocent. Le magistrat n'était fait, pour ainsi dire, que sous la seconde conscience à côté de la véritable. Il avait pour la chose jugée un tel respect qu'il ne croyait pas possible d'infirmer une décision de la justice, de revenir sur un verdict du jury, sans porter atteinte à quelque chose de plus grand et de plus sacré qu'un intérêt individuel. Un fait aussi exceptionnel, s'il fallait s'y résoudre, devait être d'un mauvais exemple et diminuer dans l'esprit public l'autorité d'une puissance supérieure à tous les pouvoirs matériels et visibles.

Une nécessité absolue, une évidence invincible, telles étaient, selon lui, les seules excuses admissibles de ce qui le paraissait une exception inchoisie, presque une énormité.

Ces deux courants contraires de sentiments et d'idées, ce n'était pas la première fois que il en subissait le conflit depuis le procès et la condamnation de Jacques. Il n'avait pu rester insensible ni aux généreuses illusions de André de Ribière qui demandait sans cesse à la Providence le mot de cette douloureuse énigme, ni aux convictions de M. d'Estérac qui ne savait de repêler que Jacques était innocent.

La scène de la veille, à la maison forestière, en attirant presque malgré lui son attention sur deux hommes tarés qu'il n'avait jamais entendu nommer et que les soupçons populaires, à l'époque de l'assassinat et de l'instruction du procès, n'avaient pas même effleurés, le troublait sans lui laisser une impression bien profonde. Il ne voyait dans les paroles entrecoupées et les vagues dénonciations de Suzanne qu'une nouvelle transformation de sa folie, l'effet d'une idée fixe, l'hallucination d'un esprit en désordre prenant pour des réalités ses souvenirs et ses rêves, donnant un corps et un nom à des visions chimériques.

Il s'était donc promis de la traiter doucement, en monomane ou en malade, mais de ne prendre en aucune manière des divagations loizeres qu'elle allait sans doute lui apporter en guise de preuves.

Telles étaient les dispositions de M. de Ribière, quand Suzanne fut introduite auprès de lui.

Elle était plus calme que la veille. L'expression de sa figure trahissait plus de trouble et de mélange d'enthousiasme et de fermeté que l'on pouvait également interpréter dans le sens d'une aberration incurable ou d'une certitude passionnée.

— Voyons, mon enfant, je vous écoute, dit le juge d'un ton paternel.

— Je dois tout dire à M. de Ribière ses grands yeux brillants d'intelligence et de courage, pause la main sur son front comme si elle cherchait à rassembler ses idées, et d'une voix assurée mais gros son émotion:

— Permettez-moi, monsieur, dit-elle, de remonter un peu haut. Le jour même où Jacques, dénoncé par une fille à vingt sous, fut arrêté en presque coudoyant d'avance, Dieu plaça sur son chemin les véritables auteurs du crime; ils s'accrochèrent au mal leur maître repenti. Ces mêmes mystérieuses, que vous avez vues, ont dit que c'était eux, et non d'autres, qui avaient assassiné Simon Vernon!

Pauvre femme! pensa M. de Ribière en secouant tristement la tête. La superstition, en elle, vient en aide à la folie.

Ces deux hommes, je les revris dans la salle d'audience, au moment où le jury prononçait la sentence de Jacques.... Ah! si vous aviez pu observer comme moi l'expression de leurs figures, leur sourire de contentement sinistre à l'instant fatal, vous n'auriez pas eu plus de doute que moi!....

— Hallucination d'un cerveau que le désespoir commençait à égarer, se dit tout bas le juge d'instruction avec un sentiment de compassion profonde.

— Les ce jour, monsieur, j'ai compris que le ciel m'avait réservé une autre mission, celle de rendre mon Jacques à la liberté, à l'honneur; je m'y suis voué pour toute ma vie.... Pour arriver à découvrir les auteurs du crime, j'ai pensé qu'il fallait d'abord tâcher d'en découvrir le mobile. La somme de Simon, trouvée dans la chambre de Jacques, montrait que les assassins avaient agi par cupidité. "C'est l'argent qui les a mis en jeu, il faut chercher là la preuve nécessaire; c'est de ce côté que je dois diriger mes recherches."

M. de Ribière l'écoutait sans mot dire. Un indéfinissable étonnement se peignait dans ses yeux: il lui fit signe de continuer.

— Je me suis dit aussi que les assassins étaient très prudents sans doute puisque faire tout de suite usage de la somme trouvée dans la ceinture de Simon Cette somme était en monnaie d'Espagne et la vue d'une seule de ces pièces devait les exposer à des soupçons. Mais attendre plusieurs mois, laisser les rumeurs s'apaiser, se rendre ensuite dans quelque département voisin pour y changer l'argent soustraire, tel était assurément leur projet. Le raisonnement a confirmé en moi cette pensée, s'unit et joint, ne les perdant pas de vue, je ne les quittai pas, guetté leurs démarches, épiai leurs sorties. Un jour, quelques mois m'ont fait pressentir de leur part un prochain voyage au Vigan. C'était précisément l'époque de ces foires où affluent les maquignons de tous les pays, et où, par conséquent, peuvent s'échanger facilement, de la main à la main et sans qu'on y prenne garde, les monnaies étrangères. Croyez vous donc que ce soit pour rien que j'ai donné à notre chère petite Marie l'ordre de demander à mes parents de conduire au Vigan et de m'y condnire avec elle!

— Ah! c'était vous.

— Oui, moi, et rien n'a manqué de ce que j'avais prévu. J'ai rapporté la preuve que j'étais allée chercher. L'un des deux assassins était au Vigan, le 4 septembre. Il s'est mis en rapport avec un maquignon catalan, Mariano Bedoche, que votre tante Sophie connaît bien, qui revient tous les ans, et que l'on retrouvera quand on voudra. Le lendemain, je me rendais chez Mariano, portant sur moi le produit de la vente de mes fleurs avec mes petites épargnes; je lui demandais s'il avait de la monnaie d'Espagne. Il me donner: "Je viens précisément de recevoir, me dit il, ce sont des propres expressions, d'un de vos compatriotes qui avait grosses somme en or espagnol, que je lui ai changée pour de l'argent de France." Il m'a fait voir alors une belle pièce de ces pièces, et, pour la somme que j'ai apportée, il m'a donné en quadruple, deux doublons et quatre piastres: les voici.

Suzanne tira ces pièces de sa poche et les étala sur la table.

— Ce n'est pas tout, reprit-elle avec vivacité. Des deux assassins l'un était fermier, l'autre valet de ferme. Le fermier était endetté, le valet en gêne. Or, la Providence, en permettant que le premier fût débiteur de mon père et que le second devînt amoureux de moi....

— Parles! parles! dit le juge d'instruction de plus en plus attentif et entraîné.

— Peu de jours après la course au Vigan, le fermier achète à un charretier un nouveau cheval, achète chez Redurbe.... Le valet, tout habillé de neuf, avait une chaîne à son gilet et des bagues à ses doigts. Le maître, ému, suivant, le forçant à payer ce dette à mon père, capital et intérêts arriérés: En voici la preuve; copie exacte de la note écrite sur le registre de mon père, 4 octobre dernier.

Elle présenta à M. de Ribière le chiffon de papier qu'elle avait réussi à obtenir du vieil André, puis elle ajouta:

— J'étais là, témoin invisible, quand il a compté l'argent à Me Bérard, le notaire, qu'il croyait non-créancier direct, mais comme avait vu son client, le Espagnol, qu'il a appris qu'il était à son insu le débiteur de monsieur!

M. de Ribière était confondu. Chaque mot révélait à son esprit, jusque-là sceptique, une lumière inconnue indécis. Les maladies de l'âme, comme celles du corps, ont tant de variations et de caprices! Cette apparence logique avait des plus de fonds que celle de certains rêves! Peut-être Suzanne, qui dans l'ardeur de son conviction, avait pu, en sa trahit d'autre de folie, voyez si bien ont que tout dit fortement entraîné pour découvrir les coupables, pour armer Jacques d'un autre et prêter le transport!....

— Mais, par exemple, demanda M. de Ribière, déjà à moitié convaincu, cette vie nomade, aventureuse, à travers chemins!.....

— Il était impossible, pour faire croire à mon alibi, de dire ce qui m'occupait pas d'ici, de la Jacquet! Et me plaignant de